



ATTESTATION D'APTITUDE CAT. I

Initiation à la thermodynamique appliquée à la climatisation et aux pompes à chaleur



Objectifs

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de :

- **expliquer** le fonctionnement d'un circuit frigorifique
- **identifier** les obligations réglementaires et les règles de l'art lors des manipulations frigorifiques
- **appliquer** les consignes de mise en service d'un équipement thermodynamique bi-bloc

Votre parcours formation

☑ Quiz pré-formation

🖥 Modules en ligne

🗓 2 jours en centre

☑ Quiz post-formation

Programme

🖥 MODULES EN LIGNE

- La thermodynamique élémentaire
- Le cycle frigorifique
- L'environnement réglementaire

🗓 JOUR 1

- La réglementation, l'environnement
- Procédures de mise en service détaillées sur climatisation réversible
 - Vérification de l'installation
 - Raccordements frigorifiques
 - Test d'étanchéité
 - Tirage au vide
 - Test de fonctionnement

🗓 JOUR 2

- Mise en service
- Appoint de charge
- Analyse des dysfonctionnements possibles à la mise en service
- Brasure, dudgeons
- Charge complémentaire en fluide frigorigène
- Recherche de fuites

Méthodes et moyens pédagogiques

Exercices pratiques

- Test d'étanchéité
- Réalisation dudgeon et brasure
- Mise en service de PAC air/air (climatisations réversibles)
- Charge en fluide frigorigène

Apports théoriques

- Supports de formation remis aux stagiaires
- Accès au Thermor Campus

LES + DE CETTE FORMATION

- Travail sur des climatiseurs réversibles muraux en conditions réelles dans le respect des règles de l'art et de la réglementation
- Point de démarrage du parcours pour préparer son examen d'aptitude

CONCERNANT LA MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES

Conformément au code de l'environnement, une attestation d'aptitude est obligatoire pour le technicien, et une attestation de capacité est obligatoire pour la structure qui l'emploie.

L'attestation d'aptitude est obligatoire depuis le 4 juillet 2011.

Le stage réf. AGR 1-04 pourra vous aider à préparer l'examen réf. AGR 1-03 afin d'obtenir cette attestation d'aptitude.



VOTRE BÉNÉFICE

Préparez efficacement votre attestation d'aptitude en vous initiant préalablement à la thermodynamique

Nombre de participants

6 maximum par session

Durée

Modules en ligne (1h30)
+ 2 jours, soit 14 heures

Public concerné

Professionnels désirant obtenir l'attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes Cat. I

Pré-requis

Il est recommandé d'avoir déjà installé des PAC air/air ou des PAC air/eau (sans en avoir réalisé la mise en service)

Parcours conseillé

AGR 1-00 ▶ AGR 1-04 ▶ AGR 1-03

Tarif par stagiaire

760€ HT, soit 912€ TTC

Moyens d'encadrement

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier et aptitude pédagogique / Possibilité de poser des questions à un formateur expert / Support technique Thermor Campus

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation (en ligne ou en présentiel)/Validation des acquis/Attestation de formation

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

☎ 04 72 10 27 69

www.thermor-pro.fr
RUBRIQUE FORMATIONS

À retourner par courrier accompagné du règlement à :
CESC - Service formation - 13 boulevard Monge
69330 MEYZIEU

Tél. : **04 72 10 27 69**
formation@groupe-atlantic.com

RÉFÉRENCE DE LA FORMATION

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

- CEL 1-56** / Sélection et vente - Conseil
- AGR 1-19** / Habilitation électrique
- AGR 1-26** / Recyclage habilitation électrique

CHAUFFE-EAU

- ESE 1-56** / Montée en gamme
- ESE 1-03** / Installation CETHI
- ESE 1-04** / SAV CETHI

ATTESTATION APTITUDE

- AGR 1-00** / Systèmes thermodynamiques
- AGR 1-04** / Préparation
- AGR 1-03** / Examen

POMPE À CHALEUR AIR/AIR

- CLM 1-56** / Sélection et vente
- TRV 1-03** / Fluides R32
- CLM 1-53** / Installation split
- CLM 1-55** / Installation gainable
- CLM 1-10** / Entretien
- CLM 1-06** / SAV niveau 1
- CLM 1-08** / SAV niveau 2

POMPE À CHALEUR AIR/EAU

- PAC 1-56** / Sélection et vente
- AGR 1-06** / Formation QualiPac
- PAC 1-52** / Conseil et chiffrage
- PAC 1-03** / Installation
- PAC 1-05** / Manipulations frigorifiques
- PAC 1-06** / SAV
- PAC 1-14** / Diagnostic dépannage

PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	E-MAIL DU PARTICIPANT	DATE	LIEU

ENTREPRISE

Raison sociale* :

Contact administratif : Madame, Monsieur :

N° Siret* :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Vous êtes : Installateur Autre, précisez :

FACTURATION

Passez-vous par un organisme financeur de formation ? Oui Non

- Organisme financeur : OPCO de la Construction (Constructys...)
 OPCO des Entreprises de proximité (AGEFOS PME...)
 OPCO des Entreprises de services à forte intensité de main d'œuvre (Opcalia...)
 Autre, précisez :

Si nous ne recevons pas l'accord de prise en charge avant la formation, la facture sera adressée et ne pourra faire l'objet d'aucune modification

VOTRE COMMERCIAL THERMOR

Nom : Prénom :

Ci-joint chèque(s) libellé(s) à l'ordre de CESC, **en TTC**, en règlement du ou des stages.

Nous vous remercions d'établir un chèque par session.

Date : / / Signature⁽¹⁾ :

Cachet de l'entreprise

Est-ce que le ou les stagiaires ont besoin d'un aménagement spécifique pour suivre la formation ?

Oui. Le(s)quel(s) : Non

En cochant cette case, j'atteste que le stagiaire dispose des pré-requis indiqués dans la fiche programme et accepte de transmettre toutes pièces justificatives à l'organisme de formation

⁽¹⁾ La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve de nos conditions générales.

Les conditions générales et le règlement intérieur applicable à nos formations sont disponibles sur notre site www.thermor-pro.fr